

M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, si des experts en matière de formules d'impôt sur le revenu peuvent émettre 11 avis différents, le ministre ne pense-t-il pas qu'on devrait faire davantage pour faire savoir aux Canadiens que pour 1972 c'est plus simple que ça en a l'air?

M. Stanbury: Monsieur l'Orateur, nous avons déjà orienté la campagne publicitaire dans la direction préconisée par le très honorable député et je suis heureux qu'il appuie le programme et propose de l'étendre aux hebdomadaires. J'ai déjà demandé à mes employés de le faire. Nous nous efforcerons de voir si on peut aider davantage les services de conseillers fiscaux, mais je ne pense pas pouvoir garantir leurs services, surtout qu'ils semblent avoir engagé beaucoup d'employés supplémentaires qui n'ont peut-être pas reçu la formation voulue. De toute façon, je me réjouis de constater que, comme le démontre l'article cité par le député qui a posé la question précédente, le bureau d'impôt régional a pu confirmer le calcul, à peu près comme l'avait fait le journaliste. C'est celui-ci qui en a conclu qu'on peut très bien y arriver au moyen du guide.

• (1440)

M. l'Orateur: A l'ordre. Plusieurs députés cherchent à poser des questions supplémentaires. Nous pourrions, je crois, passer à un autre sujet pendant quelques minutes et revenir à cette question plus tard.

* * *

L'AGRICULTURE

MESURES EN VUE DE COMBATTRE LA PÉNURIE DE VÉTÉRINAIRES—L'ASSISTANCE FINANCIÈRE À L'ÉCOLE DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE DE SAINT-HYACINTHE

[Français]

M. Claude Wagner (Saint-Hyacinthe): Monsieur le président, je désire poser au ministre de l'Agriculture une question dont je lui ai donné avis.

A la suite des interventions que j'ai faites auprès du ministre, au sujet du grave problème relatif à l'école de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe, le ministre aurait-il un rapport encourageant à présenter aujourd'hui pour que l'on réalise financièrement ce qui est souhaitable, soit le progrès de l'école de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe?

[Traduction]

M. l'Orateur: Si le ministre peut répondre brièvement à la question, je lui donnerai la parole. De façon générale, cependant, je crois que c'est le genre de question qu'on pourrait discuter au moment de l'ajournement. Le ministre peut certes répondre brièvement à la question du député.

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, le gouvernement m'a autorisé à entamer des pourparlers avec mes homologues du Québec, de l'Ontario et de la Saskatchewan en vue de discuter de l'expansion des écoles de médecine vétérinaire.

Questions orales

LES FINANCES

LA RÉSERVE CANADIENNE DE DOLLARS AMÉRICAINS—LA POSSIBILITÉ D'UN COURS DE CHANGE FIXE OU DE DIVERSIFICATION

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Monsieur l'Orateur, ma question fait suite à celle que le député d'Edmonton-Ouest a posée au ministre des Finances. Il y a deux ou trois semaines, avant que le ministre ne se rende à Paris, il a déclaré qu'il parlerait au secrétaire au Trésor, M. Shultz, de plusieurs questions, notamment des garanties de changes. Je me demande si, soit à Paris soit à Washington, le ministre s'est entretenu avec M. Shultz de cette question ou d'une politique de diversification, compte tenu de notre réserve exceptionnellement importante de dollars américains.

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'ai eu plusieurs entretiens avec M. Shultz, comme le député peut s'en rendre compte, mais à aucun moment n'avons-nous abordé en détail la question des garanties des changes puisque ni l'un ni l'autre avons jugé alors nécessaire de le faire.

* * *

L'INDUSTRIE

LE BOIS D'ŒUVRE—L'OPPORTUNITÉ DE RESTRICTIONS RELATIVES AUX PRIX ET AUX EXPORTATIONS

L'hon. Alvin Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Compte tenu de la grave pénurie de bois d'œuvre au Canada et, par voie de conséquence, des prix élevés et des répercussions touchant les jeunes foyers canadiens qui veulent se construire une demeure, le ministre envisage-t-il d'imposer les mêmes restrictions relatives aux prix et aux exportations qu'il a dictées à l'industrie du cuivre en 1969, afin de remédier à un état de choses analogue?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, en réponse à une question plutôt semblable, posée la semaine dernière, j'ai dit que le gouvernement avait réglementé, en vertu de la loi sur les permis d'exportation et d'importation, l'exportation des billes de bois, et que, de fait, notre pays n'est pas un exportateur de billes, mais bien un net importateur. Dans ce sens, nous avons contribué à consolider nos approvisionnements de bois de construction et de contre-placage.

M. l'Orateur: La parole est au député de Sarnia-Lambton.

M. Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: Je m'excuse auprès du député de Sarnia-Lambton, mais celui de Qu'Appelle-Moose Mountain invoque le Règlement. Le député aura la parole tantôt.

M. Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement parce que j'ai posé une question sur le bois d'œuvre et que j'ai reçu une réponse sur des billes. Bien qu'il existe un rapport...

Des voix: Oh, oh!

M. Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Je sais qu'aux termes du Règlement, le ministre n'est pas tenu de